



Les échos des Laubies

BULLETIN MUNICIPAL N°6 décembre 2024

Le Mot du Maire

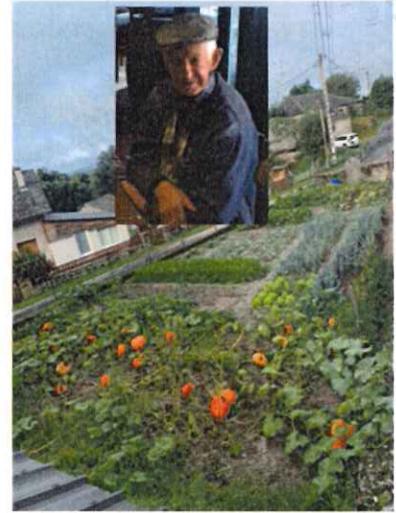
Bonjour à toutes et à tous,
Une nouvelle année qui s'achève marquée par de nombreuses élections ; Européennes, législatives surprises.... En 2025, nous devrions tous être impacté par les efforts demandés par le gouvernement afin de trouver 60 milliards d'euros, les collectivités doivent également économiser. Pour autant l'ensemble du Conseil Municipal a fait le choix encore cette année de ne pas augmenter les taux des taxes foncières et taxe d'habitation : depuis 2012 ils restent inchangés. Cependant lorsque vous avez reçu votre feuille, vous vous êtes aperçu que votre impôt augmentait et avez peut-être pensé que la Commune était à l'origine de cette augmentation. Et bien non : il s'agit en réalité de la valeur de votre habitation estimée par l'État qui augmente (une hausse de 3,9 % pour tous) et la valeur de la cotisation d'enlèvement des Ordures Ménagères augmentée de 4,19 %. Il est urgent que chacun prenne conscience de la nécessité de trier correctement les déchets car la facture s'alourdit chaque année.

Cet automne était placé sous le signe des travaux : Voirie, réseau d'eau et patrimoine (détaillés ci-après). Après avoir fait aboutir un gros projet l'Espace multimédia « La Cure », nous commençons le 2ème gros projet « la réhabilitation de l'ancienne école du Vidalès en gîte » pour lequel les travaux ont démarré après 2 ans de courses aux subventions.

Comme je l'avais évoqué aux vœux en janvier, nous nous préoccupons de notre église dont la toiture présente des faiblesses et quelques désordres d'infiltrations au niveau du chœur et des chapelles. Les dossiers de subventions sont en cours et avons une première bonne nouvelle car l'État avec la DETR nous octroie 50 % des travaux soit 82 050€, la Région Occitanie participe à hauteur de 15 000€ et sur ce patrimoine qui nous concerne tous, un appel à la générosité de chacun est lancé par le biais d'une souscription (cagnotte en ligne) en partenariat avec la Fondation du patrimoine. MERCI aux premiers donateurs qui ont démarré la cagnotte dès la diffusion de l'article sur la presse.

Au plaisir de vous retrouver très prochainement, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année en famille.

Votre Maire, Aurélie MALAVAL



A Claude

Je tenais au nom du Conseil Municipal, des agents communaux, rendre un dernier hommage à notre conseiller municipal, Claude Planchon, qui nous a quitté le 8 septembre.

C'était une figure emblématique du Recoux, il était surnommé « le jardinier » ce qui lui a valu plusieurs articles dans la Lozère Nouvelle avec ses potirons exceptionnels ! Sa passion et sa fierté !

Élu une 1ère fois en 2008, il a renouvelé l'expérience en 2020 avec nous. Son engagement en tant que conseiller municipal était irréprochable, toujours assidu aux réunions même pendant sa maladie. Claude aimait rendre service, en effet il répondait toujours présents pour différentes tâches demandées : la distribution du bulletin dans les boîtes aux lettres, allumer le chauffage dans la salle pour le confort du conseil municipal ou l'association des genêts d'or dont il faisait parti ... Il aimait travailler avec les différents agents communaux à nettoyer les abords du Recoux, à veiller au bon entretien des chemins alentours.

Il retrouvait ses camarades de jeux de cartes tous les deux jeudis du mois, le club de tarot et le loto ou il se rendait tous les week-ends, même la neige ne l'arrêtait pas !! Claude nous ne t'oublierons jamais, merci pour ce que tu nous as apporté.

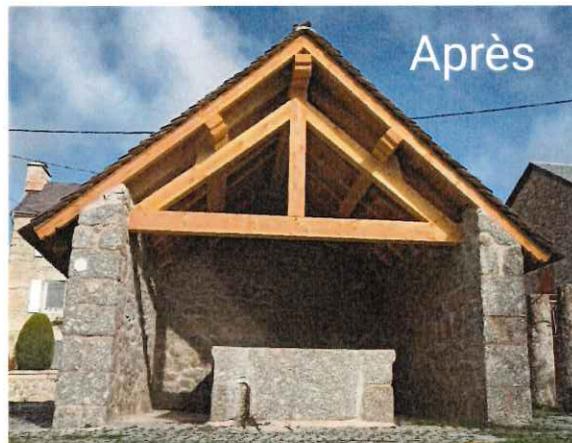
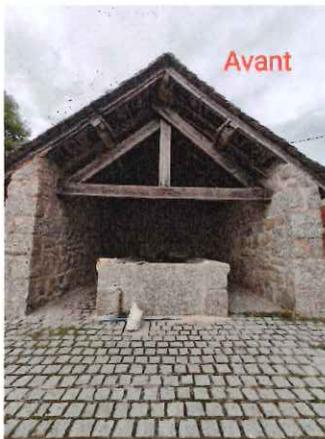
Le lavoir du Mazel

En 2022, le conseil municipal a décidé de restaurer la toiture du lavoir du Mazel dont la charpente était fortement abîmée.

Mi-octobre, l'entreprise Teixeira a exécuté la restauration de la toiture comme à son origine en lauzes, le faîtage croisé et les débords de charpente en corbeau de bois.

Le but de cette restauration est de protéger notre petit patrimoine, de sécuriser le lavoir et d'accroître l'attractivité du village.

Avec les conseils du CAUE 48 (Conseil d'Architecture d'urbanisme et de l'Environnement), la municipalité a sollicité les financeurs publics et a obtenu 5391 € du Département de la Lozère, 2695,50 € de la Région Occitanie pour un montant de travaux de 13 477,50€ HT.



La Lozère,
notrelement !

Travaux réseau d'eau : Crouzet -plo



Au mois de septembre notre agent communal avec 2 agents de la communauté des communes Randon-Margeride ont effectués la 1ère tranche des travaux sur la réfection du réseau d'eau : Réservoir du Crouzet-plo au Crouzet-plo.

Près de 400 mètres de réseau repris avec des difficultés de terrain et de plans erronés ce qui a prolongé le temps des travaux.

Les décorations de Noël



Le mercredi 4 décembre, la commune et le Père Noël avaient invité les enfants à participer aux différentes décorations de Noël.

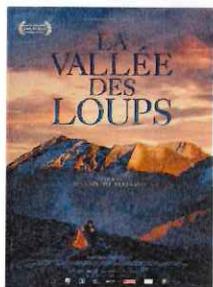
Le rendez-vous pris, dès le début d'après-midi petits et grands avaient répondu présents.

Paul ayant dressé le sapin et les guirlandes électriques.

Les enfants accompagnés de leurs parents se sont affairés à accrocher de belles boules et brillants, sans oublier la guirlande lumineuse !

Pour remercier tout ce beau monde, nous nous sommes trouvés à la « Cure », où nous avons été bien accueillis par Nicole, pour partager un goûter, gâteaux, papillotes, bonbons et chocolat chaud ont enchanté les grands et les petits lutins.

Joyeux Noël et profitez de la magie de Noël pour nous ressourcer auprès de vos proches et partager des moments inoubliables.



Le mois du doc aux Laubies - novembre 2024

Ce samedi 16 novembre 2024, 20h30, la salle Léo Lagrange du Mazel des Laubies s'est transformée en salle de cinéma ! Bien lui en a pris ...

Olivier Alle - médiateur culturel de la médiathèque départementale de la Lozère - venu projeter le film a été surpris par la belle affluence des spectateurs !

« La vallée des loups » retrace la quête de Jean-Michel Bertrand, dans le Champsaur (Hautes-Alpes) pour débusquer le canidé. De beaux paysages, la lenteur du chercheur-naturaliste, la persévérance du photographe... Des instants inattendus ... comme la chouette qui s'amuse avec le documentariste ! Tous les ingrédients sont réunis pour un film-documentaire de qualité.

Après la projection, quelques spectateurs ont prolongé le plaisir d'être ensemble avec une boisson chaude, offerte par la commune des Laubies.

Le mois du doc sillonne le département avec des pépites à découvrir ! Cette proposition est mise en place par la Médiathèque Départementale de Lozère. Cette année, la thématique nationale choisie est « Petite planète ». Les films traitent de notre planète, qui est à la fois magnifique et fragile. Ils parlent aussi de nous, les humains et de notre imbrication dans le vivant avec les autres.

Nicole Gallière



Bulletin Municipal N°6 - complément - décembre 2024

Tous mobilisés pour l'église Saint Privat !



Le 22 novembre, à la mairie des Laubies, M Paul Gély, représentant de la Fondation du Patrimoine, était présent pour signer la convention de souscription pour la collecte de dons entre la Commune des Laubies, représentée par Madame le Maire, et la Fondation du patrimoine.

L'enjeu de l'opération envisagée par le conseil municipal est de restaurer la toiture de l'église romane datant du XII^{ème} siècle ainsi que certaines menuiseries et répondre aux sollicitations des paroissiens.

Actuellement, la toiture présente des désordres et n'assure plus l'étanchéité. Des infiltrations et signes d'humidité au niveau du chœur et des différentes chapelles sont visibles. Il faut donc réaliser ses travaux pour préserver l'intérieur de l'église.

La porte donnant accès au beau clocher en peigne est à rénover et la porte d'entrée devra être restaurée.

Le montant des travaux s'élève à 164 101€ HT, les financeurs publics sont déjà sollicités par Madame le Maire. A ce jour le Préfet de la Lozère a accordé une subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) de 82 050 € et la Région Occitanie a accordé une subvention de 15 000€.

L'église des Laubies fait partie de l'histoire du village, tous les habitants, les amis des Laubies y sont attachés, le conseil municipal et Madame le Maire également.

Le but de cette campagne de souscription est de permettre aux habitants et amis des Laubies de faire un acte de générosité pour son église, faire un don permettrait d'alléger les charges de la commune dans son budget et engendre des avantages fiscaux pour les particuliers ainsi que les entreprises.

Comme le dit si bien M Gély : « L'église a été là pour votre baptême, votre mariage ou le décès d'un de vos proches donc il ne faut pas la laisser se dégrader et aider à sa restauration ».

Le dépliant est mis à disposition en mairie et à l'espace multimédia et vous pouvez aller sur le site www.fondation-patrimoine.org

ON COMPTE SUR VOUS !!

Le mot de la bibliothécaire

2024 tire sa révérence ! Et 2025 arrive...emmitouflé, bravant les gelées matinales...

Tous mes vœux pour cette nouvelle année ! Que la lecture vienne embellir vos jours et vos nuits !

Pour ces semaines et mois d'hiver à venir, quelques animations viendront égayer le quotidien de nos existences ...

Un moment de jeux de société est annoncé le samedi 25 janvier 2025 à partir de 20h, à la salle Léo Lagrange du Mazel des Laubies. Rendez-vous festif ! Venez jouer avec vos jeux préférés et les faire découvrir et/ou laissez-vous aller à la découverte des jeux proposés par la Médiathèque Départementale de la Lozère. Un 2eme rendez-vous est prévu le samedi 15 février, 20h, salle Léo Lagrange, au Mazel, jeux et ...crêpes !

A noter aussi le rendez-vous des petites mains des samedi après-midi autour des activités créatives - tricot, crochet, broderies ...-. Pour apprendre, se perfectionner, ou simplement partager un moment ensemble. Les joueurs de cartes sont toujours les bienvenus ! La date à retenir : samedi 25 janvier au Mazel des Laubies, salle Léo Lagrange. Nous vous accueillons de 15h à 18h.

Et, bien sûr la bibliothèque est à votre disposition pour le choix de vos lectures !

En 2024, la commune a permis l'achat de 3 ouvrages : La tresse de Laeticia Colombani ; Les yeux de Mona de Thomas Schlessler ; Funérailles Célestes de Xinran. La bibliothécaire a eu quelques coups de cœur ! En voici quelques-uns : son odeur après la pluie, de Cédric Sapin-Defour, Fleur de Roche, d'Ilaria Tuti, C'était notre terre de Kathleen Grissom...

Merci à vous lectrices et lecteurs qui venez me partager vos coups de cœur, vos déceptions, vos découvertes...C'est toujours un grand plaisir de parler littérature et d'accroître ses connaissances ! De nombreux titres attendent sur les rayons : la Bande Dessinée voit sa proposition grandir lentement mais sûrement ; les enfants et jeunes lecteurs ont aussi un choix non négligeable d'albums, de livres pour les 1eres lectures...

Sentez-vous invités au voyage de la lecture ! Laissez-vous surprendre par des auteurs, par des histoires auxquelles vous n'auriez pas songé et partez pour des destinations improbables...Bien installés dans votre fauteuil, au chaud, enroulés dans un plaid et une boisson chaude à portée de mains ! Un beau cadeau à se faire ! Attention, toutefois, la lecture peut devenir une addiction !

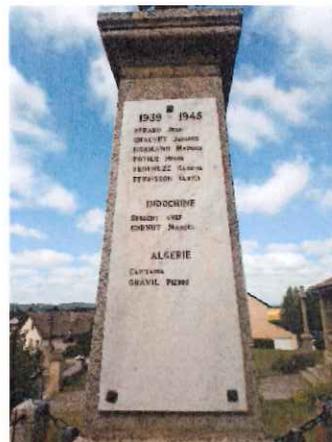
La bibliothèque est ouverte le mardi de 14h à 18h ; le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; le jeudi de 9h à 12h.

Belles fêtes de fin d'année !

A bientôt de vous retrouver ! Nicole Gallière.

Le monument aux morts

Avant / Après



Paul, notre agent communal, a entrepris de restaurer le monument aux morts ; avec le temps les écritures avaient blanchi et n'étaient plus très lisibles. Beau travail et merci à lui !



Travaux de voirie 2024

La **Lozère**,
notrelement !

Grâce à la signature des contrats territoriaux en 2022 avec le Département de la Lozère, nous avons une subvention pour la voirie (qui correspond à 40 % des travaux investis). Nous avons pu réaliser plusieurs travaux de réfection de voirie cette année 2024 tels que : la rue de la Vicairie, la rue de la Mairie, la reprise du pont d'Espeisses qui par le tassement du terrain le tablier était en décalé avec la voie et l'enrobé d'une partie de la voie de Villelongue (Environ 185 m).



Rue de la Mairie
avant / après



Villelongue avant/
après

Le toit de la salle Léo Lagrange



La reprise d'une deuxième partie du toit de la salle Léo Lagrange au Mazel a eu lieu en juillet ceci grâce au concours de L'État au titre de la DETR à hauteur de 40% des travaux soit 2854 €

Inauguration de l'espace multimédia « La cure »

Le 14 juin, Madame le Maire et le conseil municipal invitait la population des Laubies, les artisans et les différents partenaires à l'inauguration de l'espace multimédia « La cure ».

C'est une foule nombreuse qui a assisté à ce chaleureux moment de partage et de découverte de ce nouveau lieu de rencontre, de culture.



Repas des Aînés

Madame le Maire et le Conseil Municipal convient les habitants des Laubies de + de 65 ans au traditionnel repas des Aînés le dimanche 19 janvier 2025 à 12h à la salle Léo Lagrange du Mazel.

Merci de vous inscrire auprès du secrétariat de mairie au 04.66.47.31.82 ou au 06.07.40.87.75 avant le 9 janvier 2025 pour une meilleure organisation.

Congés bibliothèque et agence postale

Fermeture de l'espace multimédia « la cure » et de l'agence postale pour la période des fêtes (du 23/12 au 06/01)



PRÉFET
DE LA LOZÈRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Adressage communal



Comme vous avez pu le constater, nous avons terminé la numérotation et la dénomination des voies dans notre commune.

Les adresses sont des données clé pour les services d'urgences (Pompier, Samu...), la distribution du courrier ainsi que la livraison des colis....

Grâce au concours des habitants de tous les villages de la commune des Laubies, lors de la réunion d'information publique du mois de mai, nous avons pu avoir des échanges intéressants, sur le choix des dénominations des voies, découvrir les origines des noms de rues existantes sur le cadastre et connaître les histoires passées qui ont donné lieu à ces nouvelles dénominations. L'on peut dire que ce fut un bon travail d'équipe et de partage que le conseil municipal a validé en l'état.

Pour ce projet, nous avons fait appel aux financeurs publics car il ne faut pas oublier le caractère obligatoire de mettre en place l'adressage sur la commune. Nous avons obtenu une subvention de l'État (DETR) de 40 % soit 2542 € et les amendes de police de 945.73 €.

Si vous n'avez pas eu votre plaque de numéro car vous n'étiez pas présents lors de la distribution, je vous invite à venir le récupérer en mairie aux heures d'ouverture ainsi que votre attestation de modification d'adresse.

Fermeture du réseau cuivre !

Comme vous le savez tous, la fibre est en place dans notre commune (quelques prises sont en cours d'éligibilité), celle-ci succède au cuivre.

A compté du 1^{er} janvier 2028, le réseau cuivre sera définitivement fermé. Il vous est conseillé de vous rapprocher d'un des opérateurs pour souscrire un nouveau contrat à la technologie alternative de votre choix (fibre, 4G fixe, satellite,...) plusieurs types de contrats existent notamment la ligne fixe seule.

Anticipez !

Des nouvelles du Foyer Rural des Laubies

Créé en 2012, le Foyer Rural, à travers toutes ses manifestations (lotos, repas, voyages, vide-greniers, soirées crêpes et galettes) a permis à un certain nombre d'entre vous de passer de très bons moments de convivialité et de partage.

Malheureusement, la présidente a pris la décision de mettre fin à ses fonctions et sans proposition de candidature pour reprendre la suite, l'activité du Foyer Rural s'est achevée en novembre 2024.

Le bureau remercie tous les adhérents pour avoir répondu présents à toutes les manifestations proposées durant toutes ces années.

Agenda :

- 12 janvier 2025 : Les vœux de la municipalité à 11h à la salle Léo Lagrange au Mazel
- 19 janvier 2025 : Repas des aînés à 12h à la salle Léo Lagrange au Mazel
- 25 janvier 2025 : ♦ Café tricot à la salle Léo Lagrange au Mazel de 15h à 17h
♦ Soirée jeux à partir de 20h à la salle Léo Lagrange au Mazel (n'hésitez pas à en apporter !)
- 15 février 2025 : Soirée jeux à partir de 20h à la salle Léo Lagrange au Mazel (n'hésitez pas à en apporter !)

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluriété 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

► Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Occitanie-Méditerranée
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France

5, rue des Trésoriers de France

34000 Montpellier

09 63 57 44 06

occitanie@dpo@fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur [f](#) [@](#) [t](#) [in](#)

COMMUNE LES LAUBIES

Le Village

Mairie

48700 Les Laubies

04 66 47 31 82

mairie.leslaubies@wanadoo.fr



FONDATION ► Je donne !



Pour la
restauration de
DU
PATRIMOINE

L'église Saint-Privat
48700 Les Laubies

Collecte
patrimoine
religieux
75%
de réduction
d'impôts

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Communes Les Laubies - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Participez à la restauration de l'église des Laubies !

◆ LE PROJET

Le programme de travaux entrepris à pour objectif de restaurer l'entiereté de la toiture avec l'ajout d'une charpente à la place de la terre battue. En effet, la couverture est dans un état de dégradation avancée, l'eau s'infiltré par le toit en raison de la porosité de la terre et de la détérioration des lauzes (végétation). De l'humidité commence donc à apparaître au niveau du choeur et d'une chapelle. La porte d'entrée de l'église et la porte du clocher seront également restaurées en bois massif.

◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'église Saint Privat des Laubies est mentionnée dans un acte de 1185 (XIIe siècle) par lequel l'abbé Guillaume de Saint Victor de Marseille cède à l'évêque de Mende, Albert III du Tournel, ses droits sur cette église.

L'édifice, orienté est-ouest, est une lourde construction de type roman à trois chapelles. La nef vouée en berceau légèrement brisé est divisée en trois travées par des doubleaux supportés par pilastres.

L'arc triomphal porté par de robustes pilastres fait saillie en avant de l'abside. Celle-ci, de forme semi circulaire de six mètres d'ouverture sur quatre mètres de profondeur, est vouée en cul-de-four et éclairée par deux fenêtres

latérales remaniées. A l'arrière de choeur se trouve la sacristie. A l'extérieur, le portail arrondi en anse de panier s'ouvre sur la dernière travée du côté sud.

Le clocher, de type « clocher peigne » (XVIIIème ou XVIIIème siècle) à trois baies, surmonte l'arc triomphal. Un des vitraux représente Saint Privat.

◆ LA MOBILISATION

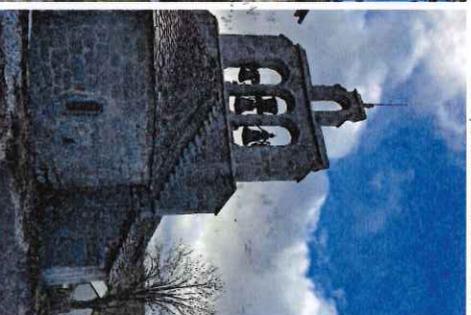
La commune des Laubies s'est engagée dans de lourds travaux de restauration de son église afin de permettre à tous de profiter de ce lieu culturel, mais également lieu de rencontres.

L'église, située en plein coeur du village, est un lieu central pour les habitants vivant aux Laubies, mais également pour les habitants des hameaux aux alentours.

◆ LES CONTREPARTIES

Pour un don de 50 € : une place de concert

Montant des travaux	164 000 € HT
Objectif de collecte	30 000 €
Début des travaux	Fin 2025



Credit photos © Commune des Laubies

► Bulletin de don

► Qui je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Privat

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsidiaires à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/101572

ou en flashant le QR code ci-contre.

Par chèque



Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Occitanie-Méditerranée, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
l'église Saint-Privat**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique : _____ SIREN* : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €

Réduction d'impôt de 75% du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66% au-delà.
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).
Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre